



HAL
open science

La stratégie thématique : son importance dans l'analyse textuelle

Shirley Carter-Thomas

► **To cite this version:**

Shirley Carter-Thomas. La stratégie thématique : son importance dans l'analyse textuelle. 5ème Journée de la Formation Doctorale de Linguistique Générale et Appliquée, Université René Descartes-Paris V, Mar 1999, Paris, France. pp.49-64. halshs-00285212

HAL Id: halshs-00285212

<https://shs.hal.science/halshs-00285212>

Submitted on 4 Jun 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La stratégie thématique : son importance dans l'analyse textuelle

Par Shirley CARTER-THOMAS

L'objet de cet article est de souligner l'intérêt d'une prise en compte de la stratégie thématique dans l'analyse textuelle. Selon nous une étude de la stratégie thématique est au centre d'une appréhension de la cohérence textuelle. Il s'agit cependant d'un domaine d'étude fréquemment controversé.

En effet tout ce qui touche au niveau thématique de l'organisation textuelle attire souvent la méfiance de nombreux linguistes. La stratégie thématique serait considérée par eux comme un outil trop vague et trop peu fiable pour être d'une véritable utilité dans l'analyse linguistique.

Si le terme 'thème' est intuitivement accessible à tous, il existe pourtant une certaine confusion terminologique et conceptuelle à son propos. Non seulement son emploi en linguistique est proche de celui qui est le sien dans la langue courante, mais les critères de définition restent très instables. Si certains se contentent d'une définition purement formelle, d'autres préfèrent une définition fondée presque exclusivement sur des critères psychologiques. En outre, les différents mouvements linguistiques

européens, américains et scandinaves ont adopté chacun une approche et une terminologie spécifiques.

Au premier abord cette variété d'approches et de termes est déconcertante. Michel Galmiche¹, par exemple, fait part de : « L'extrême inconfort que l'on éprouve devant une notion (un concept?) aux dénominations multiples, aux caractéristiques variées, souvent équivoques, voire contradictoires... (1992, p. 3) ». Cependant ce désordre apparent ne met pas en question la pertinence des notions concernées et le foisonnement même ces dernières années² des articles traitant des questions relatives à la conceptualisation et à la définition des notions de thème et topique est en lui-même indicatif de la richesse du domaine.

Pour notre part nous n'avons pas l'intention d'en ajouter encore au débat sur les concepts de base, ni d'examiner toutes les polémiques qu'il suscite. En revanche notre objectif est de montrer comment, une fois clairement explicitée l'approche adoptée, l'étude de la structuration thématique peut servir réellement à la description d'un corpus. Il faut donc établir une terminologie stable et un cadre d'analyse applicable dans ce but pratique.

L'analyse thème-rhème

Pour ce qui est du choix de termes de base, nous proposons d'employer les termes *thème* et *rhème* pour la description de la structuration thématique au niveau phrastique. Cette décision terminologique est étroitement liée aux définitions que nous donnons à ces termes. La définition conceptuelle de

¹ GALMICHE Michel, 1992, "Au carrefour des malentendus : le thème", *L'Information Grammaticale*, n°54, p. 3-10.

² Voir, par exemple, *Cahiers de Praxématique*, 1998, (N° 30), "Les opérations de thématisation en français", ou *Linguistics*, 1992, (vol. 30), Special issue: "Topic - From Grammar to Discourse".

thème et de rhème adoptée ici s'inspire largement des thèses sur la structuration thématique développées par les théoriciens de l'École de Prague³ et recouvre deux perspectives fondamentales. En premier lieu, thème et rhème sont caractérisés par un rapport relationnel – le thème étant ce dont on parle, et le rhème ce qu'on dit sur ce thème. En deuxième lieu, thème et rhème sont caractérisés par rapport au degré de nouveauté des informations véhiculées. Le thème est généralement déjà connu ou contextuellement prévisible, tandis que le rhème véhicule des éléments d'information 'nouveaux' permettant au texte de progresser. Ce deuxième aspect de la définition fait rarement partie des acceptions du terme habituellement reconnues par ceux employant le terme *topic* (ou sa traduction française *topique*). Pour notre part nous réserverons l'emploi du terme *topique* au sujet général du texte concerné.

Les deux aspects de la définition conceptuelle retenue sont illustrés dans les exemples suivants, extraits d'un rapport de l'un de nos étudiants :

(I) *The Iridium system is a satellite-based, wireless personal communication network.*

(II) *It will revolutionise world-wide communications by providing a universal service.*

Dans le premier exemple, le rédacteur traite du système de communication '*Iridium*', qui est donc le thème, et les informations qu'il nous fournit sur ce système constituent le rhème. Le choix de ce groupe nominal comme thème était prévisible par le lecteur, étant donné qu'il s'agit d'un rapport qui a pour sujet les différents systèmes de communication par

³ Cf. J. FIRBAS (1964, 1992), F. DANES (1970, 1974), J. VACHEK (1966). Pour une présentation en français des théories de l'École de Prague, voir B. COMBETTES (1983).

satellite actuellement en service. Les deux aspects de la division thème-rhème sont également en évidence dans la phrase suivante. Cette fois le thème est le pronom '*It*', reprise anaphorique de '*The Iridium system*'. Il s'agit donc d'un élément déjà contextuellement connu par le lecteur. Le reste de la phrase apporte des informations complémentaires sur ce thème, informations que le rédacteur considère comme nouvelles pour son récepteur.

Comme nous avons choisi d'aligner notre conception de la structuration thématique sur celle issue des théories de l'École de Prague, notre caractérisation du thème et du rhème est étroitement liée à celle de la 'FSP' (Functional sentence perspective). Essentielle dans la théorie de la 'FSP' est la notion que la structure informationnelle d'une phrase ne peut pas être étudiée isolément. La connaissance des conditions dans lesquelles la phrase a été énoncée aussi bien que son contexte linguistique sont nécessaires à une analyse précise. L'interprétation de la structure thématique dépend en effet d'une interprétation personnelle dans un contexte précis.

Si des critères linguistiques formels ne font donc pas partie de cette conception fonctionnelle du thème et du rhème il est néanmoins possible de prévoir quelques éléments probables de leur identité grammaticale et morphologique. Il s'agit, par exemple, des groupes nominaux ou des anaphoriques possédant les uns et les autres une identité référentielle précise, qui figurent souvent dans la partie thématique de la phrase. Les groupes nominaux génériques ou indéfinis, sont moins susceptibles de figurer en tant que thèmes dans la mesure où ils n'ont pas de référents précis. Sur le plan grammatical, il est également possible d'affirmer que certains constituants de la phrase, en tant que thèmes éventuels, auront plus

de 'potentiel' que d'autres. L'anglais et le français, étant des langues à sujet⁴, il y a souvent coïncidence du thème et du sujet grammatical. De plus, dans la plupart des cas ce sujet grammatical est antéposé au verbe. La correspondance entre sujet grammatical en position phrastique avancée et thème devient ainsi relativement courante.

Toutefois nous nous refusons à suivre la position adoptée par certains linguistes comme M.A.K Halliday (1970) qui voient une correspondance systématique entre le thème et le premier constituant qui ouvre l'énoncé. En revanche, suivant en cela B. Combettes (1998), nous préférons raisonner en termes de prototypicalité. Non seulement le thème, "ce dont on parle", sera normalement "connu", mais très souvent il se trouvera en début de phrase en tant que sujet grammatical. Ces correspondances peuvent néanmoins être annulées par d'autres indices émanant de la situation de communication précise. La division thème-rhème n'est pas une configuration statique. C'est seulement au sein d'un texte, et non pas à partir des exemples isolés, qu'une analyse complète des choix impliqués dans l'organisation thématique peut se faire.

La progression thématique

Dans notre analyse, l'établissement d'une division thème-rhème au sein de la phrase n'est qu'une première étape. Nous souhaitons examiner la progression thématique de phrase en phrase dans plusieurs sections des textes de notre corpus, c'est-à-dire des textes authentiques. Par exemple, une fois identifiée la structure thématique dans un certain nombre de phrases consécutives, comment rendre compte de cette organisation thématique au

⁴ L'anglais et le français font partie des langues à sujet obligatoire – cf. LI & THOMPSON (1976).

niveau global du texte ? Comment concilier la diversité des thèmes phrastiques et l'impression d'une cohérence ou unité globale (ou bien un manque d'unité dans certains cas) perçue par le récepteur ?

Une façon d'aborder cette organisation thématique à un niveau global, c'est de chercher à établir les schémas représentatifs de l'organisation thématique dans une section du texte donné. C'est ce que F. Daneš (1974) a fait, en établissant les bases d'une typologie de progression thématique. Pour lui le terme de progression thématique désigne les relations thématiques qui unissent les phrases dans la chaîne du texte, à savoir les enchaînements, la hiérarchie de thèmes et leur ordre. Il a ainsi identifié trois principaux types de progression thématique que nous reproduisons ci-dessous, illustrés d'exemples tirés de notre propre corpus :

- la progression à thème constant

Ce type de progression est caractérisé par la présence d'un thème constant, auquel s'adjoignent successivement différents rhèmes :

Th1 → Rh1

Th1 → Rh2

Th1 → Rh3

Ce thème ne sera pas forcément exprimé de façon identique, mais le référent reste le même :

"The Iridium system is a satellite-based, wireless personal communication network.

It will revolutionise world-wide communication by providing a universal service."

- la progression linéaire

Th1 → Rh1



Th2 (Rh1) → Rh2

Le rhème d'une phrase (ou une partie du rhème) devient le thème de la phrase suivante. Ainsi Rh1 devient Th2, auquel est joint un nouveau rhème Rh2, qui peut devenir à son tour le thème de la phrase suivante :

"For the moment radio mobile telecommunications are limited to one country : each country has its own system, for instance GSM in France."

- la progression à thème dérivé

Les thèmes de chacune des phrases sont issus d'un hyper-thème ou d'un hyper-rhème.

T (hyper-thème)



Th1 → Rh1.



Th2 → Rh2



Th3 → Rh3

Dans cet exemple-ci, extrait d'un rapport sur le projet de télécommunications Globalstar, c'est le titre d'un paragraphe, 'The different partners', qui joue le rôle d'hyper-thème, fournissant les thèmes des différentes propositions successives.

Space System Loral, a branch of Loral Corporation is responsible for space segment and launching aspects.

Alcatel Espace will provide the payload modules.

Qualcomm is in charge of specifications and development of gateway and user terminals.

Une analyse de la structuration thématique d'un texte, suivant ces modèles ébauchés par Daneš, nous permet ainsi non seulement de mieux appréhender l'organisation des informations dans le cadre de la phrase, mais de mettre en jeu des fractions de texte relativement longues.

De la théorie à la pratique

Les principaux enjeux théoriques désormais situés, nous allons montrer maintenant comment une étude de la stratégie thématique peut être concrètement mise en œuvre dans l'analyse de la cohérence textuelle.

Nous avons choisi de profiter de notre propre expérience professionnelle⁵ et d'analyser un corpus de textes écrits produits en situation d'apprentissage par des étudiants francophones de l'anglais langue étrangère. Les jeunes rédacteurs sont dans leur troisième et dernière année de formation dans une école d'ingénieurs, spécialisée en télécommunications. Après environ dix ans d'études de l'anglais, dont deux en classes préparatoires, ils possèdent vraisemblablement de solides bases dans cette langue et donc de bonnes connaissances des règles grammaticales et un vocabulaire adéquat. Mais si leur niveau à l'oral est généralement satisfaisant, leur écrit présente souvent un caractère décousu et mal organisé. Ce manque de clarté et parfois l'impression d'étrangeté qu'il inspire provoquent de notre part des évaluations négatives concernant la qualité textuelle des écrits concernés.

Il est toutefois très difficile de cerner les critères nécessaires à la clarté textuelle. Dans de tels cas l'enseignant se contente habituellement de signaler le lieu approximatif de la maladresse constatée au moyen d'un point d'interrogation ou bien il recourt à l'annotation marginale «style», commentaire bien trop général et dépourvu de sens pour l'étudiant. Si l'enseignant se sent obligé d'avoir recours à de telles pratiques, c'est qu'il se sent désarmé. Les moyens d'une évaluation plus "scientifique" de ce niveau d'organisation textuelle lui manquent en sorte qu'il ne peut fournir des appréciations utiles. Selon nous une prise en compte de la dimension

thématique de l'organisation textuelle, c'est-à-dire de l'agencement des éléments thématiques et rhématiques aux niveaux phrastique et inter-phrastique, peut permettre de localiser et de mieux expliquer certains de ces dysfonctionnements constatés au niveau textuel global.

Le corpus de textes étudiés pour atteindre cet objectif est établi dans le cadre d'un module de langue consacré à la préparation et à la rédaction d'un rapport scientifique en anglais. On demande aux élèves ingénieurs un rapport de synthèse sur une technique ou un procédé utilisés dans le domaine des télécommunications. L'évaluation faite par l'enseignant de langue intervient ainsi dans une situation de communication authentique, l'étudiant jouant le rôle d'expert dans la mesure où c'est lui qui doit transmettre des connaissances spécialisées à un lecteur (l'enseignant) supposé avoir moins de connaissances que lui.

Une analyse thématique peut être appliquée à tous les genres de textes, spécialisés ou non. L'important est l'existence d'une véritable communication entre lecteur et scripteur. Dans les cours de langue l'importance accordée au contenu reste très souvent secondaire. Afin de pouvoir juger de la qualité globale d'un écrit il est essentiel de lier l'évaluation portant sur la forme et celle portant sur le contenu. Une appréciation de la clarté de la stratégie thématique reste étroitement imbriquée à une compréhension du texte en tant que véritable communication, ce qui ne veut pas dire pour autant que soient négligées les considérations sur la maîtrise de la langue à un niveau plus local. Il va de soi que les erreurs de portée locale font également partie de la qualité textuelle globale.

⁵ Depuis quinze ans j'enseigne l'anglais dans l'enseignement supérieur en France.

Néanmoins et pour les nécessités de la démonstration, nous avons choisi de séparer ces deux niveaux d'analyse. Sur un corpus de dix textes d'environ deux cents mots chacun, nous avons dans un premier temps dressé une liste de toutes les erreurs lexico-grammaticales et génériques repérées à un niveau local. Nous avons considéré comme '**erreurs locales**', les erreurs d'une portée limitée immédiatement perceptibles à la surface textuelle. C'est seulement après cette première étape que, par le biais d'une étude de la structuration thématique du texte concerné, nous avons procédé à une analyse des erreurs d'organisation globale du texte. Ces '**erreurs globales**', ou erreurs organisationnelles, comprennent donc les dysfonctionnements ou maladresses plus difficiles à localiser et dont la correction peut nécessiter tout un remaniement au niveau de la phrase ou même également au niveau du paragraphe⁶.

En nous penchant sur les difficultés rencontrées par ces étudiants, non seulement au niveau phrastique mais à un niveau plus global d'organisation textuelle, nous espérons pouvoir fournir quelques pistes susceptibles d'être exploitées par les didacticiens dans les cours de langue. L'examen des ruptures dans la continuité thématique sera ainsi considéré dans une visée didactique. En même temps, notre analyse de textes produits par des rédacteurs non natifs, textes dont la cohérence n'est pas forcément explicite, peut contribuer à une meilleure compréhension des éléments nécessaires à un bon fonctionnement textuel en général. Vue sous cet angle, l'analyse que nous proposons dépasse de loin une préoccupation exclusivement pédagogique pour traiter de questions qui sont au cœur de la linguistique textuelle.

⁶ Cette définition est largement inspirée de celle proposée par BURT & KAPRISKY (1974, p.73).

En guise de conclusion

L'analyse de la stratégie thématique des textes de notre corpus nous a permis de mieux cerner de nombreuses questions relatives à la cohérence textuelle. Tout d'abord, les multiples ruptures et maladroites révélés au cours de notre analyse thématique montrent les bornes des pratiques correctives limitées à la seule surface textuelle. En effet, une fois corrigées toutes les fautes de type local, tous les extraits analysés présentent de nombreux anomalies au niveau de l'organisation textuelle. C'est seulement lors de notre analyse de leur structuration thématique que nous avons pu déterminer plus précisément certaines causes de ce manque de clarté et de fluidité.

L'analyse des dix textes de notre corpus nous a amenée à classer en quatre grands rubriques les ruptures et maladroites relevées au plan de l'organisation thématique, à savoir : 1) les difficultés dans l'identification de thèmes, 2) le problème de rhèmes insuffisamment accentués, 3) le mauvais ordre de présentation des éléments donnés et nouveaux, et enfin les progressions thématiques illogiques⁷. Cette typologie fournit, à notre avis un cadre propre à constituer un guide pour l'élaboration d'un matériel didactique performant.

Face aux difficultés rencontrées par les francophones en matière de rédaction en anglais, il serait faux de croire qu'il suffirait simplement aux apprenants, pour bien écrire, d'appliquer scrupuleusement une liste de consignes qui leur serait fournie. Chaque situation discursive a ses spécificités qui doivent être prises en compte. Nous sommes néanmoins convaincue qu'une étude de l'organisation textuelle par le biais de la

⁷ Pour une description détaillée de ces ruptures identifiées au niveau de la structuration thématique nous invitons le lecteur à consulter notre thèse de doctorat (1998)

structure thématique nous fournit un cadre solide pour l'évaluation de la clarté du texte au sein d'une situation discursive particulière.

À l'heure actuelle, qu'il s'agisse de la langue maternelle ou d'une langue étrangère, tout ce qui touche à la dimension thématique de l'organisation textuelle est pratiquement ignoré des méthodes d'apprentissage. Nous espérons montrer à travers nos travaux qu'il est possible, une fois que les enjeux de départ clairement définis, de travailler sur la stratégie thématique avec rigueur et de promouvoir ainsi un intérêt pour la structure thématique auprès des linguistes et enseignants travaillant dans l'enseignement des langues ou dans la "rédictologie".

Références bibliographiques

BURT Marina & KIPRASKY Carol, 1974, "Global and local mistakes" dans J. Shuman & N. Stenson (eds), *New frontiers in Second language Learning*, Rowley, Mass., Newbury House.

COMBETTES Bernard, 1983, *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique.*, De Boeck-Duculot.

COMBETTES Bernard, 1998, "Thématisation, topicalisation et éléments non référentiels" dans *Cahiers de Praxématique*, n°30, p. 133-159.

DANES Frantisek, 1970, "One instant of Prague School Methodology: Functional Analysis of Utterance and Text", dans Garvin P. (ed), *Method and Theory in Linguistics*, Le Havre.

DANES Frantisek, 1974, "Functional sentence perspective and the organisation of the text", dans Daneš (ed), *Papers in Functional Sentence Perspective*, Prague, Academia.

FERNANDEZ M.M. Jocelyne, 1994, *Les particules énonciatives*, Paris, PUF.

FIRBAS Jan, 1964, "On defining the theme in functional sentence analysis", *Travauxlinguistiques de Prague*, vol.1, p. 267-280.

FIRBAS Jan, 1992, *Functional sentence perspective in written and spoken communication*; Cambridge, Cambridge University Press.

GALMICHE Michel, 1992, "Au carrefour des malentendus : le thème", *L'Information Grammaticale*, n°54, p. 3-10.

HALLIDAY M.A.K, 1970, "Language structure and language function", dans Lyons J. (ed), *New Horizons in Linguistics*, Penguin Books, p. 140-165.

LI Charles N. & THOMPSON Sandra A., 1976, "Subject and Topic: A new typology of language", dans C.N. Li (ed), *Subject and Topic*, New York, Academic Press.

THOMAS Shirley, 1998, *Organisation thématique et qualité textuelle : une analyse des difficultés rencontrées par des élèves-ingénieurs francophones lorsqu'ils rédigent en anglais*, Thèse de doctorat, Université de Paris V.

VACHEK J., (1966) *Dictionnaire de linguistique de l'École de Prague*, Utrecht/Anvers, éditions Spectrum.

